



Master Écologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'un master. Master Écologie. 2009, Université des Antilles. hceres-02040702

HAL Id: hceres-02040702

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040702>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADEMIE : ANTILLES-GUYANE

Etablissement : Université des Antilles et de la Guyane

Demande n°S3100018817

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Ecologie

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Cette mention est l'une des deux mentions purement « Sciences du vivant » (l'autre est la mention « Biologie-Santé ») dans l'offre de masters de l'UAG. Existe également une mention « Biologie, chimie, environnement » dans un domaine connexe qui présente des interfaces avec cette mention. Elle fait l'objet d'une convention avec AgroParisTech pour le parcours « Ecologie des forêts tropicales ».

Ses objectifs scientifiques et pédagogiques sont clairement énoncés ; ils visent à former des spécialistes de l'écologie tropicale et de la diversification de ses ressources. Elle est adossée à un dispositif de recherche de bonne qualité, comprenant en outre les équipes propres ou mixtes de l'UAG, celles des organismes présents sur les différents sites (Cirad, IRD, Ifremer et INRA).

L'organisation de la formation avec un tronc commun en semestre n°1, puis une diversification progressive et une orientation post-master déterminée par le stage du semestre n°4 permet une bonne progression de la formation pour l'insertion professionnelle des diplômés. Elle se présente en une seule spécialité « Ecosystèmes tropicaux naturels et exploités » (ECOTROP) avec trois parcours, « Ingénierie des agrosystèmes », « Ecologie des forêts tropicales » et « Ecosystèmes marins et d'eau douce ».

La qualité de son adossement « recherche » et de ses partenariats professionnels garantit de bonnes capacités d'accueil en stage, aussi bien dans le secteur académique que dans le secteur privé ou parapublic. Cette formation offre ainsi une réelle diversité de débouchés dans son périmètre disciplinaire (recherche, collectivités territoriales, services de l'état, PME agroalimentaires). En revanche, l'augmentation du nombre d'intervenants du monde professionnel qui participent à la formation est un objectif à développer, principalement pour le parcours « Ingénierie des agrosystèmes », le parcours « Ecologie des forêts tropicales » affichant d'ores et déjà une participation significative, mais perfectible, des professionnels à la formation.

Le bilan sur les deux premières années de fonctionnement de la mention précédemment habilitée et en particulier de sa spécialité « ECONEX » est satisfaisant avec une vingtaine d'étudiants placés sur des emplois pseudo-stables (22 % des étudiants inscrits en doctorat, 48 % ayant une activité rémunérée dans l'année suivant l'obtention de leur diplôme). Pour le présent dossier, l'objectif, réaliste, est d'accueillir une vingtaine d'étudiants en M1 pour une trentaine en M2 (demande de flux extérieur entrant au M2) équilibré entre les parcours.

L'ouverture internationale est réelle, avec des échanges d'étudiants dans le cadre du programme Erasmus Mundus et la République d'Haïti.

L'implication des étudiants dans la formation constitue un point à améliorer. Si leur participation à l'évaluation des enseignements semble réelle, ce qui est très positif, leur participation à la gouvernance au sein de l'équipe pédagogique pourrait être largement améliorée, en encourageant par exemple la création d'une association de filière pour promouvoir le suivi et l'insertion des diplômés, la réalisation de salons professionnels...

Un autre point concerne le passage M1/M2, insuffisamment explicité, et dont les modalités doivent être éclaircies.



Le risque de concurrence avec la mention « Biologie, chimie, environnement » (sur le site de la Guyane) pour le recrutement ou l'obtention des stages, doit inciter à créer les conditions d'une coopération évitant au maximum la compétition entre ces deux mentions.

● Points forts :

- L'environnement de cette mention est très favorable avec des milieux naturels tropicaux qui constituent un terrain exceptionnel d'étude de l'écologie et de sa mise en valeur.
- Un adossement à la recherche solide, avec des équipes d'accueil reconnues, des UMR de l'UAG réputées en écologie tropicale et un soutien par les EPST (INRA, CIRAD, IFREMER et IRD).
- La qualité de l'équipe pédagogique, la cohérence des contenus et de l'architecture.
- Une mutualisation totale des UE en M1, forte en M2.
- Le conventionnement du parcours « Ecologie des forêts tropicales » avec AgroParisTech.
- Le bilan de la spécialité « ECONEX » ouverte lors de la précédente habilitation est satisfaisant en particulier en termes de flux d'étudiants et de devenir de ces diplômés.
- La mise en place et surtout, la prise en compte d'une évaluation des enseignements, initiée lors de la précédente évaluation.
- L'adéquation entre la thématique de la spécialité et les milieux naturels et cultivés des Antilles et de la Guyane, gage de visibilité et de soutien de la formation par l'UAG.
- Une ouverture nationale et internationale satisfaisante.

● Points faibles :

- La formation à la recherche n'est pas obligatoire pour tous les étudiants.
- Toutes les unités d'enseignements sont obligatoires ; il n'y a pas de véritables choix d'options.
- L'aspect professionnalisant pourrait certainement être amélioré.

Avis par spécialité)

Ecosystèmes tropicaux naturels et exploités

Cette mention ne comporte qu'une seule spécialité avec trois parcours :

- « Ingénierie des agrosystèmes ».
- « Ecologie des forêts tropicales ».
- « Ecosystèmes marins et d'eau douce ».

L'avis concernant la spécialité est identique à celui de la mention.

Commentaires et recommandations)

- Il est sans doute nécessaire de proposer aux semestres n°1 et 2 du M1 quelques unités d'enseignements optionnelles qui permettent aux étudiants de construire leur choix de parcours pour le M2.
- Il est souhaitable de rendre la formation à la recherche obligatoire pour tous les étudiants, par exemple à travers le stage de M1.
- Il est souhaitable de faire intervenir davantage de professionnels pendant le semestre n°3 du M2.

Une réflexion plus générale doit être entreprise au niveau de l'université pour favoriser davantage la mutualisation des enseignements entre les mentions « Biologie-Santé », « Ecologie », et « Biologie-Chimie-Environnement » de l'offre de formation qui sont par essence complémentaires, alors que paradoxalement cette mention le fait déjà en partie avec les domaines des mathématiques et de la physique, dans une démarche transversale.